

AFFAIRE N° 36.- Construction d'un groupe scolaire de 8 classes maternelles + réfectoire, Salle de jeux et logement au groupe scolaire Damase LEGROS au Chaudron.
- autorisation de solliciter de la C.C.C.E. un emprunt de 26 500 000 Frs CFA.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 20 JUIN 1974 avait lieu à la Mairie de St-Denis l'appel d'offres relatif à la réalisation d'une école de 8 classes maternelles + réfectoire, salle de jeux et logement au groupe scolaire Damase LEGROS au Chaudron.

Cet appel d'offres, s'était révélé infructueux, la municipalité a lancé une consultation d'entreprises. L'entreprise de Moufia a alors proposé d'effectuer les travaux pour un montant de :

56 000 000.-	
- les honoraires d'architecte s'élèvent à	2 290 000.-
- somme à valoir pour révisions de prix et divers	5 000 000.-
- décoration	265 000.-
	<hr/>
	63 555 000.-

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention de l'Education Nationale	26 500 000.-
- emprunt C.C.C.E.	26 500 000.-
- emprunt C.D.C.	10 555 000.-
	<hr/>
	63 555 000.-

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter de la C.C.C.E. un emprunt de 26 500 000 Frs CFA pour permettre la réalisation de ces travaux.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

x

x

x